

Original z. Behandlung bei: 217

paris le 18.1.1963

16.25

cable no 12

1) La maniere dont le general de gaulle ecarte la candidature britannique est fonction de la position de force dans laquelle il se trouve sur le plan interieur depuis son succes aux elections legislatives. ce succes ecarte desormais - chose rare en ce pays - toute preoccupation au sujet du front interieur. la certitude quant a ses arrieres a permis d'abandonner une methode tactique en vue d'obtenir le renoncement britannique. il a prefere debarrasser les horizons europeens de l'hypothese britannique, tant qu'il peut compter sur l'assistance active du chancelier allemand.

2) il vise a creer un continent europeen avec des moyens independants et une politique independante (de l'amerique). l'accord des bahamas lui a apporte la preuve, d'apres lui, que l'angleterre lie son sort a un autre continent. mais son opposition est bien anterieure a cette "peripetie", laquelle n'a fait que confirmer son idee que l'angleterre ne pourra jamais aller jusqu'au bout d'une position europeenne, par exemple en cas de guerre ou en cas de toute divergence future avec les etats-unis.

on ne peut d'ailleurs savoir si les arguments en faveur de l'exclusion des anglo-saxons precedent ou suivent la determination de faire une politique sans eux.

3. La decision, manifestee le 14 janvier, d'ecarter la candidature britannique est, d'apres toute opinion a paris, non pas tactique ou marchandage, mais le premier grand tournant pris par la france dans la politique continentale et occidentale.

4) Les conversations qui ont cours actuellement a bruxelles tiennent de la surprise et de la revolte des cinq autres partenaires, ainsi que de la necessite pour londres de bien etablir les responsabilites dans la rupture.

./.

e. 1 6 0

18.1.1963 17h30 t. lo.



L'offre d'une association au royaume-uni provient de la necessite d'attenuer psychologiquement le choc. L'angleterre est exclue du marche commun, parce qu'on ne veut pas qu'elle participe a la politique continentale. L'offre d'association signifie qu'en principe tout arrangement excluant la participation politique est theoriquement possible. (qu'on ait toujours affirme jusqu'ici que l'association n'est acceptable que si elle conduit a l'adhesion et qu'elle est reservee aux pays sous-developpes, cette philosophie concerne peu le general.)

5) Les observateur ici estiment qu'il y aura des "face saving devices" du genre du comite hallstein et du comite rey, en 1959, au sujet de l'association multilaterale qui aurait du remplacer la grande zone de libre echanges, comites auxquels a succede celui des vingt-et-un, preside par luns. Le probleme sera "encommissionne" et renvoye aux calendes grecques.

Les sources, inspirees par l'elysee, disent qu'une crise interieure des six est inevitable, mais que l'opinion en benelux et en italie est moins defavorable aux theses francaises que les gouvernements. ceux-ci ne peuvent plus disloquer le marche commun economique qui, au contraire, progressera. quant au comite cattani, le general a renonce a cooperer politiquement avec spaak, luns et la gauche italienne. il se contente pour le present de l'interpenetration franco-allemande, qui aura plus de cohesion et plus de poids.

on rappelle qu'apres la rupture des negociations sur le libre echange, une crise s'etait aussi ensuivie entre les six. elle est deja oubliee et elle n'a pas empeche l'europe des six de progresser depuis. ainsi, dans leur propre interet, benelux et l'italie finiraient par rentrer au bercail.

soldati.